



AMBASSADEUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Guide d'organisation du projet



Table des matières

Objectifs	3
Démarrer le projet	3
Rôles et responsabilités	5
Communications publiques	6
Rétroaction.....	6
Coordonnées des conseillers régionaux en sécurité routière	7

ORIGINE DU PROJET

Le projet Ambassadeur de la sécurité routière a pris naissance en Montérégie en 2013. L'initiative, mise sur pied par le Service de police de l'agglomération de Longueuil, le Centre universitaire de santé McGill et la Société de l'assurance automobile du Québec, a inspiré le déploiement du projet à l'ensemble du Québec.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le bilan routier des conducteurs de 16 à 24 ans s'est beaucoup amélioré ces dernières années. Cependant, les jeunes demeurent surreprésentés dans les accidents de la route. Au Québec, ils représentent 10 % des titulaires de permis, mais sont impliqués dans 20 % des accidents avec décès ou blessés.

L'alcool, la drogue, la fatigue, la vitesse, le fait de ne pas porter la ceinture de sécurité et le cellulaire au volant, jumelés à l'inexpérience et à la témérité, figurent parmi les principales causes d'accidents. Les pairs peuvent également avoir une influence autant positive que négative sur la prise de risque. Par ailleurs, le risque d'accident augmente considérablement en présence de passagers d'âge comparable.

Les jeunes font partie de la solution. C'est pourquoi le projet Ambassadeur de la sécurité routière a vu le jour. Il permet aux élèves de s'investir dans le processus de sensibilisation en agissant comme relayeurs d'information. La force de ce projet : les jeunes sont au cœur du processus de sensibilisation. Ils s'adressent à leurs pairs pour valoriser les comportements responsables, à partir d'expériences personnelles.



OBJECTIFS

1. Encourager et valoriser les comportements responsables sur la route.
2. Sensibiliser aux dangers des comportements à risque (alcool et drogue, vitesse, non-port de la ceinture de sécurité, cellulaire et fatigue).

DÉMARRER LE PROJET

Le projet Ambassadeur de la sécurité routière est flexible. La marche à suivre proposée peut être adaptée selon la planification des cours et la disponibilité des intervenants.



Matériel fourni

Vous trouverez dans le site Web de la SAAQ (saaq.gouv.qc.ca/ambassadeur) les documents nécessaires au projet, dont :

- Affiche : pour promouvoir le projet et recruter les ambassadeurs.
- *Guide d'organisation du projet* : le présent guide.
- *Guide de l'ambassadeur* : document de soutien pour l'élève.
- *Guide de l'enseignant* : document de soutien pour l'enseignant. Il peut aussi être utilisé par tout intervenant qui accompagne l'ambassadeur en classe (policier, animateur à la vie étudiante, etc.)
- Présentations PowerPoint : une pour chaque sujet traité en classe.
- Certificat de reconnaissance : à remettre aux ambassadeurs à la fin de l'année.
- Formulaire d'évaluation : à remplir par l'enseignant responsable du projet.

Déroulement global

Des ambassadeurs de 5^e secondaire sont désignés dans les écoles (idéalement, un par groupe). Ils commencent leur formation par une visite dans un établissement de santé (centre hospitalier, centre de réadaptation, etc.) ou en assistant à un témoignage d'une personne-ressource (policier, ambulancier, médecin, victime d'accident, etc.). Ils pourront ainsi mieux comprendre les réalités vécues par les victimes de la route en vue de partager cette expérience avec leurs pairs.

Par la suite, le *Guide de l'ambassadeur* fournit un bagage de connaissances intéressant qui permettra à l'ambassadeur de faire des présentations en classe tout au long de l'année scolaire.



Principales étapes

1. Identification des ambassadeurs

L'école sollicite des élèves intéressés par le projet et désigne ceux qui seraient de bons ambassadeurs. Le *Guide de l'ambassadeur* leur est remis afin de les outiller en vue des présentations qu'ils auront à faire.

2. Visite d'un établissement de santé (ou témoignage)

Avec la collaboration d'un centre hospitalier (urgence, centre de traumatologie, etc.) ou d'un centre de réadaptation, les ambassadeurs assistent à une présentation leur permettant de mieux comprendre la réalité d'une victime de la route et les conséquences d'un accident.

L'école peut également faire appel à une personne-ressource (policier, ambulancier, médecin, victime d'accident, etc.) pour qu'elle livre un témoignage au groupe d'ambassadeurs. Ce témoignage peut se faire en personne ou par téléconférence.

Des témoignages vidéo sont également disponibles sur la chaîne YouTube de la Société (youtube.com/user/saaq).



3. Présentations en classe

Pendant l'année scolaire, l'ambassadeur donne des présentations de quelques minutes en classe sur les sujets suivants (le contenu est détaillé dans le *Guide de l'ambassadeur* et le *Guide de l'enseignant*) :

1. Visite d'un établissement de santé (ou témoignage). L'ambassadeur raconte ce qu'il a vécu.
2. Ceinture de sécurité
3. Vitesse
4. Cellulaire et texto
5. Fatigue
6. Alcool
7. Drogue
8. Récapitulatif – Bal des finissants

Le calendrier précis est à déterminer entre l'enseignant et l'ambassadeur. Les présentations peuvent être faites en compagnie d'un policier ou d'un conseiller en sécurité routière de la SAAQ. Ces présentations mènent à des discussions, à des témoignages, à un partage d'opinions et à la valorisation des comportements sécuritaires.

En marge de ces présentations, les ambassadeurs sont invités à poursuivre leur rôle en dehors du milieu scolaire en étant des modèles de sécurité routière dans leur quotidien (lors d'une fête avec des amis, par exemple). Ils pourraient aussi participer à des activités parallèles en lien avec la sécurité routière (par exemple, être bénévoles pour l'Opération Nez rouge ou s'impliquer dans l'organisation du retour à la maison pour le bal ou l'après-bal des finissants).

4. Reconnaissance

L'engagement et la contribution des ambassadeurs sont soulignés. À cet effet, un certificat de reconnaissance de la SAAQ est disponible dans le matériel fourni. La SAAQ attribuera également deux iPad par tirage au sort parmi tous les ambassadeurs du Québec.



RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le projet sera amené à évoluer de multiples façons selon les réalités des différentes régions, des établissements scolaires et des partenaires. Ainsi, le degré d'engagement des partenaires peut être très différent d'un endroit à l'autre. Les rôles et responsabilités présentés ici constituent des avenues possibles, mais ils ne sont pas restreignants.

Établissements scolaires (direction, enseignant, responsable de la vie étudiante)

- Identifier des ambassadeurs.
- Coordonner, avec l'aide d'autres partenaires, la visite d'un établissement de santé ou la venue d'une personne livrant un témoignage (aussi possible par téléconférence), et assurer le financement de cette activité, s'il y a lieu.
- Accorder les autorisations pour les absences et les déplacements des ambassadeurs.
- Superviser les présentations en classe.
- Souligner l'engagement et la contribution de l'ambassadeur en organisant une activité de reconnaissance ou en lui offrant un certificat.
- Fournir une rétroaction du projet à la SAAQ à des fins de bonification.
- Assurer la visibilité à la SAAQ dans les communications publiques entourant le projet (voir la section Communications publiques).

Services de police

- Soutenir les ambassadeurs à certains moments de l'année, en fonction de leur disponibilité (exemple : les accompagner lors de la visite de l'établissement de santé, lors de certaines interventions en classe, ou pendant l'activité de reconnaissance).
- Participer, s'il y a lieu, à la formation des ambassadeurs sur les différents sujets contenus dans les présentations.

Établissements de santé et organismes dédiés à la prévention des blessures (ou témoignages)

- Accueillir les groupes d'ambassadeurs et coordonner une visite des lieux en lien avec l'objectif du programme.
- Dans le cas d'un témoignage : rencontrer les groupes d'ambassadeurs en lien avec l'objectif du programme.

Société de l'assurance automobile du Québec (conseillers régionaux en sécurité routière)

- Conseiller et soutenir l'école au démarrage du projet et à d'autres moments de l'année, en fonction de leur disponibilité (exemple : accompagner les ambassadeurs lors de la visite de l'établissement de santé, lors de certaines interventions en classe ou pendant l'activité de reconnaissance).
- Participer, s'il y a lieu, à la formation des ambassadeurs sur les sujets contenus dans les présentations en classe.

Parents

- Soutenir les ambassadeurs dans des activités parallèles en lien avec la sécurité routière.



COMMUNICATIONS PUBLIQUES

Le projet Ambassadeur de la sécurité routière a été développé par la SAAQ pour être utilisé en milieu scolaire, auprès des élèves de 5^e secondaire. Nous sollicitons votre collaboration afin que chacun de vos gestes de communication ou activités de relations publiques témoigne de la contribution des partenaires impliqués dans le projet.

Les pratiques suivantes s'appliquent à toutes activités de relations publiques en lien avec le projet, le cas échéant.

Événements publics (ex. : conférence de presse)

- Inviter un représentant de la SAAQ à prendre la parole.
- Si aucun représentant de la SAAQ n'est disponible, mentionner que le projet Ambassadeur de la sécurité routière a été développé par la SAAQ, en partenariat avec la région.

Communiqués de presse

- Mentionner que le projet Ambassadeur de la sécurité routière a été développé par la SAAQ, en collaboration avec différents partenaires, en ajoutant le paragraphe suivant:

«Le projet Ambassadeur de la sécurité routière a été développé par la Société de l'assurance automobile du Québec, en collaboration avec différents partenaires. La sensibilisation par les pairs, la valorisation des bons comportements et le partage d'expériences et de solutions sont au cœur du projet.»

Matériel promotionnel

Toute production additionnelle au matériel déjà fourni doit être approuvée au préalable par la SAAQ.

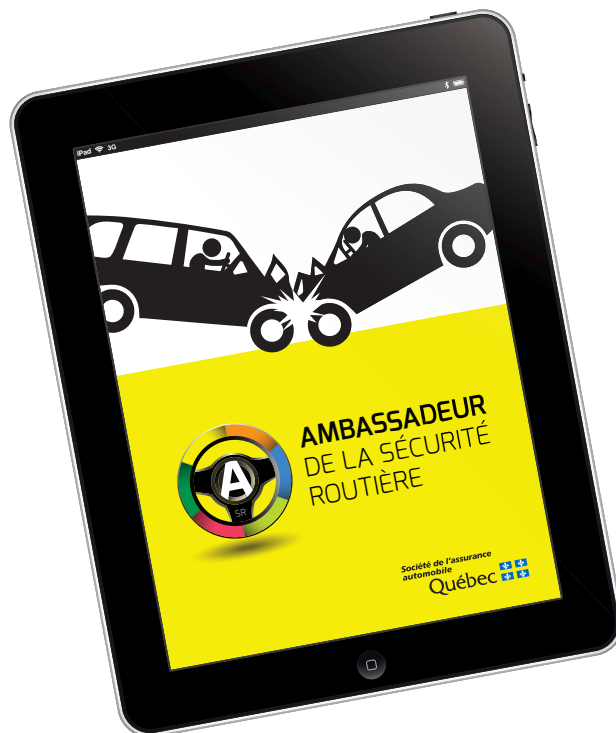
Les demandes concernant les communications publiques en lien avec le projet Ambassadeur de la sécurité routière peuvent être adressées au conseiller régional en sécurité routière de la SAAQ.

RÉTROACTION

Dans un souci d'amélioration continue, la SAAQ sollicite la collaboration des écoles pour évaluer et bonifier le matériel fourni. En ce sens, il est important que l'enseignant remplisse le formulaire d'évaluation et le retourne à ambassadeur@saaq.gouv.qc.ca, **au plus tard le 1^{er} mai**. Le formulaire est disponible dans le [site Web de la SAAQ](#) avec le reste du matériel.

Tirage de deux iPad

À la fin de l'année scolaire, la SAAQ attribuera deux iPad par tirage au sort parmi tous les ambassadeurs du Québec. L'enseignant devra donc inscrire le nom des ambassadeurs à l'endroit indiqué sur le formulaire d'évaluation afin que ces derniers soient admissibles au tirage. La SAAQ communiquera avec l'enseignant des ambassadeurs gagnants.





COORDONNÉES DES CONSEILLERS RÉGIONAUX EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les questions, commentaires ou demandes particulières doivent être adressés au conseiller régional de votre région.



-
- Capitale-Nationale
 - Chaudière-Appalaches
 - Bas-Saint-Laurent
 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

418 528-3333, poste 82189

- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue
- Nord-du-Québec
- Hautes-Laurentides

819 772-3386, poste 266

- Estrie
- Mauricie
- Centre-du-Québec

819 820-3222, poste 264

- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Côte-Nord

418 548-9197, poste 227

- Rive-Nord de Montréal
- Laval
- Lanaudière
- Laurentides

450 978-6000, poste 5033

- Rive-Sud de Montréal
- Montérégie

450 468-2323, poste 548
